

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Ils oseront encore parler au nom de la Révolution !

Ca y est ! *L'Humanité* l'annonce triomphalement, ce matin, aux prolétaires éblouis d'admiration : LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOVIETIQUES PAR L'EMPIRE BRITANNIQUE !

Et l'organe central du Parti Communiste en tire cette conclusion :

Les communistes français saluent avec joie la grande victoire politique de leurs camarades russes. La classe ouvrière de ce pays saura en apprécier la valeur.

Il convient en effet que les prolétaires sachent à quoi s'en tenir sur les conditions et le sens d'une telle reconnaissance.

Le *Temps* d'aujourd'hui nous renseigne à merveille sur ce sujet.

Son Bulletin du Jour, entièrement consacré aux rapports nouveaux de l'Angleterre et de la Russie, mérite bien, à cet égard, d'être disséqué, sous les yeux de nos lecteurs, pour leur éducation :

Rien n'établit mieux la continuité de la politique anglaise et le caractère vraiment national du cabinet formé par M. Mac Donald. A lire les titres que des journaux ont donné à la nouvelle de ce matin, on pourrait croire que l'Angleterre a brusquement changé d'idées. A la réflexion, l'on s'aperçoit qu'il n'en est rien. Tout au plus le Foreign Office a-t-il changé de méthode, mais en conservant le même but.

Jusqu'à présent la diplomatie britannique considérait que la reconnaissance de droit devait être accordée aux Soviets en échange de certains avantages : rétablissement des traités antérieurs, indemnités aux ressortissants britanniques, règlement des dettes, cessation de la propagande bolcheviste en territoire britannique.

La reconnaissance des Soviets par l'Angleterre devait être comparée, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à une locomotive qui poussait un train de marchandises et qui était lancée à l'arrière, ne devait entrer en gare qu'après le passage de la locomotive. Mais, au contraire, ce matin, la diplomatie britannique change l'ordre du convoi. La reconnaissance des Soviets est préalable, et elle est annoncée dès le paragraphe premier, mais on y rattache aussitôt (paragraphe 2) la nécessité de « concilier des arrangements définitifs et pratiques sur des questions diverses, dont certaines n'ont point de liens directs avec la question de la reconnaissance, et dont les autres, par contre, sont intimement liées au fait de la reconnaissance ».

Puis on énumère ces questions : rétablissement des traités antérieurs (paragraphe 3), indemnités aux ressortissants britanniques et « restauration du crédit de la Russie », c'est-à-dire, règlement des dettes (paragraphe 4); cessation de la propagande (paragraphe 5). Pour que ces questions soient discutées sans retard, et même que soient réglées « toutes les questions qui se posent entre les deux pays », le gouvernement britannique invite les Soviets à « envoyer à Londres, à la date la plus proche qu'il sera possible, des représentants munis de pleins pouvoirs » (paragraphe 6). Enfin, le paragraphe 7, rappelant la satisfaction d'amour-propre que le paragraphe premier donnait aux Soviets, et que les paragraphes suivants risquaient d'obscurcir un peu, informe le gouvernement de Moscou que le représentant commercial de l'Angleterre s'appellera désormais « chargé d'affaires ». Si l'on fait abstraction de cette modification protocolaire, on constate bien que le seul changement effectué est celui qui nous avons signalé : au lieu de n'apparaître qu'après le règlement des questions litigieuses, et de jouer ainsi le rôle d'une récompense qui se fait désirer, la reconnaissance des Soviets apparaît en tête, comme une marque d'amitié qui doit faciliter le règlement des questions litigieuses. La locomotive tire le train au lieu de le pousser.

Ainsi voilà les conditions de la reconnaissance de la République bolcheviste par l'Empire britannique : toutes satisfactions données par la Russie « soviétique » au capitalisme anglais, à son vil mercantilisme, à son impitoyable affaiblissement qui lui fait opprimer et affamer d'immenses populations coloniales : RENONCIATION A TOUTE LA PROPAGANDE DES IDEES COMMUNISTES.

Mais, objectera-t-on, est-il certain que le gouvernement de Moscou acceptera les termes d'un tel pacte d'alliance ?

Sans nul doute. Le ton de *L'Humanité* nous en donne plus que la promesse : l'assurance absolue.

Et voici que le journal officiel de la République française, le *Temps*, laisse entendre que M. Poincaré en obtiendra bien d'autres des amis de son nouvel ami Mac Donald :

Nous souhaitons que l'Angleterre obtienne beaucoup de satisfactions, et les Soviets aussi. Chacune de ces satisfactions sera un précédent que nous invoquerons légitimement et volontiers. Si l'Angleterre obtient des indemnités pour ses ressortissants et des paiements pour ses porteurs de fonds russes, comment le gouvernement de Moscou refuserait-il, plus tard, d'accorder le même traitement à la France ? Si la Russie obtient l'annulation, avouée ou déguisée, de la dette qu'elle a contractée à Londres pendant la guerre, comment la dette contractée par la France serait-elle le prétexte d'exigences plus rigoureuses ? Elevons-nous enfin à un peu de vue tout à fait général : ce serait un bientôt pour toutes les nations, si l'Angleterre aidait la Russie à reconstituer sa prospérité.

Ca n'est plus qu'une question de semaines ou de jours. Il s'agit de faire déjà les préparatifs de l'alliance :

— Je ne m'attendais pas à cette nouvelle.

— Moi non plus, mais elle est authentique. Ce qu'il y a d'inquiétant dans la situation de ce camarade, c'est que depuis douze jours qu'il est incarcéré à Châlons à la caserne Carnot, on lui refuse tous les petits « priviléges » auxquels a droit un prévenu : tabac, cigarette, lecture, etc., etc.

Depuis son arrivée dans ce lieu maudit, il ne cesse de réclamer, mais toutes ses réclamations sont restées vaines et il paraît même que pour faire respecter ses droits, LIMONIER NE ERAIT LA GREVE DE LA FAIM DEPUIS LE 28 JANVIER !

— Non ?

— SI. ET IL SERAIT DECIDE A TENIR JUSQU'AU BOUT, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait enfin obtenu satisfaction, jusqu'à ce qu'on ait enfin daigné lui accorder son droit, rien que son droit.

— C'est tout de même monstrueux. Un si brave garçon, un si bon cœur.

Nous n'en apprêmes pas davantage, nos deux voisins s'étaient levés de table pour sortir... Si peu renseignés que nous soyons, nous nous devons de dénoncer à l'opinion publique ce nouveau méfait de l'autorité militaire à l'égard d'un homme qui doit être traité non en condamné, mais en prévenu.

La situation de cet homme est critique, qu'en juge. Selon l'un de nos voisins d'hier, Limonier aurait commencé la grève de la faim depuis le 28 janvier, c'est-à-dire quand nos amis liront cet article, DEPUIS SEPT JOURS, UNE SEMAINE ENTIERE ! Ah ! sans doute, les militaires ont tous les droits.

Allons donc ! dans la mesure où on les laisse exercer librement leur tyrannie.

Que ceux qui ont « servi » la « mère patrie » se souviennent des heures tristes et douloureuses qu'ils ont vécues pendant de longues années. La caserne ! Le service militaire ! Ces mots seuls font frémir d'horreur et de dégoût ceux qui y ont passé.

Ah ! les pauvres petits conscrits qui, ayant été reconnus « bons » pour le service, par le conseil de révision, et qu'on voit, le soir, titubant, guulant et même qu'on nous passe l'expression « dégueulant » — ne savent pas ce qui les attend, ne soupçonnent pas toute l'étendue du malheur qui les frappera quelques semaines plus tard !

Ah ! l'arrivée à la caserne ! le premier pas dans la cour du quartier ! quel serrement de cœur !

Avant même d'avoir revêtu le complet bleu horizon, quand, en colonne par quatre, les bleus s'acheminent, sous la conduite d'un adjudant, vers leur... prison, ils sentent déjà qu'ils ne sont plus « civils ».

Ils le sentent dans leur cœur et dans leur chair.

Dans la cour, sont-ce des forçats, des condamnés au bagne perpétuel, ces jeunes gens de vingt ans, en bourgeois blancs, dont la tête rasée semble avoir été frottée par du papier de verre ?

Non, ce sont des soldats qui, hier encore, étaient civils et qui regrettent amèrement leur passé relativement heureux.

Le détenu Limonier, ne devons-nous pas le défendre avec toute la fougue dont nous sommes capables ?

Ne devons-nous pas être derrière lui et l'aider à lutter pour l'obtention de son droit ?

Et ne devons-nous pas surtout, essayer d'arracher aux bagnes militaires, cette peine future victime d'un militarisme oppresseur ?

Limonier n'est-il pas, dès maintenant, un candidat à l'armistice ?

Evidemment.

Mais en attendant que justice totale lui soit rendue nous nous devrons de faire connaître à l'opinion publique le sort de ce malheureux qui doit d'autant plus sculpir sur lui, DEPUIS SEPT JOURS, LA GREVE DE LA FAIM.

Nous n'y manquerons pas.

Un détenu militaire fait la grève de la faim

L'armée, c'est la grande famille, dit-on, Il est probable que cette opinion n'est pas partagée par tout le monde, car il existe un certain nombre d'individus qui, préférant les familles au cadre plus étroit — leur famille ! — dédaignent la grande pour se consacrer à la petite.

C'est sans doute le cas de Limonier qui fut arrêté, il y a quarante jours, à Casablanca, étant déserteur depuis sept ans !

C'est au cours d'une conversation que nous apprîmes, hier soir, la pénible situation dans laquelle se trouve ce malheureux contre lequel l'autorité militaire s'acharne avec la ténacité qui lui est coutumière.

Ne devons-nous pas être derrière lui et l'aider à lutter pour l'obtention de son droit ?

Et ne devons-nous pas surtout, essayer d'arracher aux bagnes militaires, cette peine future victime d'un militarisme oppresseur ?

Limonier n'est-il pas, dès maintenant, un candidat à l'armistice ?

Evidemment.

Mais en attendant que justice totale lui soit rendue nous nous devrons de faire connaître à l'opinion publique le sort de ce malheureux qui doit d'autant plus sculpir sur lui, DEPUIS SEPT JOURS, LA GREVE DE LA FAIM.

Nous n'y manquerons pas.

SALLE DES FETES de la "BELLEVILLOISE", 23, Rue Boyer (Métro : Martin-Nadaud)

Matinée artistique, poétique et musicale au profit du « LIBERTAIRE »

AUJOURD'HUI, à 14 h. 30 précises

PREMIERE PARTIE :

- Ouverture : Marche de la Sérénade (Beethoven).
- Chansons réalistes.
- Poèmes.
- Poèmes.
- Chansons de Béranger.
- Poèmes.
- Poèmes.
- Trio de Mendelssohn.

DEUXIEME PARTIE :

- Fantaisie sur Manon.
- Chansons de Ch. d'Avray.
- Poèmes de Richepin et de Victor Hugo.
- Chansons de Paul Verlaine.
- Chansons vécues.

Le mariage forcé

de Molière

Interprété en costumes de l'époque par la Roulotte

Prix d'entrée : Trois francs.

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE	POUR L'EXTRÉM
Un an... 64 fr.	Un an... 86 fr.
Six mois 32 fr.	Six mois 48 fr.
Trois mois 16 fr.	Trois mois 24 fr.

Chèque postal Ferandel 588-65

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Rédaction : ANDRE COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

Nous crions à l'aide pour une femme

Jeanne Morand n'est pas sortie de sa prison hier. Elle n'a pas été conduite, une seconde fois, au chevet de sa maman.

L'Administration Pénitentiaire a fermé l'oreille à l'appel si émouvant de la prisonnière. Cette administration abuse de son pouvoir et commet, à l'égard de Jeanne Morand, la plus flagrante des injustices.

Nous ne réclamons pour notre camarade, détenue politique à la Maison d'Arrêt de Corbeil, ni un régime de faveur ni une mesure de clémence, mais simplement la possibilité de donner à sa mère les derniers soins.

Pour Jeanne Morand, qui s'est à deux reprises librement rendue en prison, nous demandons une suspension de peine.

Nous persistons à croire que ce qui fut accordé à un homme : André Marty, ne peut être indéfiniment refusé à une femme.

Nous sommes sûrs que Marty lui-même est de notre avis. Et les journaux aussi qui, par leurs protestations, ont obtenu qu'il adoucit de sa présence les derniers moments d'une mère chérie.

A l'aide, donc !

Souvenirs pénitentiaires

par E. ARMAND

On me demande de livrer à la publication quelques-uns de mes souvenirs sur le Régime pénitentiaire. Je n'ai jamais subi de prison à la suite d'un acte devant me rapporter un bénéfice matériel. J'ai toujours souffert de la privation de liberté à cause d'autrui. Deux fois, j'ai été victime d'êtres sans noblesse qui espéraient de me tirer, à mes dépens, de situations fâcheuses pour eux-mêmes. J'attribue à cette circonstance le fait, que malgré ces emprisonnements, je n'ai jamais rien perdu de ma puissance intérieure. Cependant, j'ai bu la coupe jusqu'au fond et la lie ne m'a pas été épargnée. Si je le rappelle, ce n'est pas pour m'affirmer de la popularité en me présentant comme une victime d'autrui. Non, c'est parce que je ressens de la fierté de n'avoir été privé de la liberté — le bien le plus précieux à mon avis — parce que j'avais profité du soi-disant délit cause de ma condamnation. Il me plaît de rendre témoignage à moi-même qu'à cet état, j'ai les mains pures ». Je n'en suis que mieux placé, en ma qualité de vieil abonné des périodiques pénitentiaires, pour écrire sur le Régime infligé aux malheureux qui sont les hôtes des Maisons Centrales.

Et cependant, j'ai toujours hésité à prendre ou à publier des notes sur mes séjours en prison. J'ai refusé à plusieurs reprises des offres de publications de mémoires pénitentiaires. Pour comprendre l'état d'être d'un prisonnier, il faut être à sa place. Je parle naturellement du prisonnier qui sent son état, car il faut avouer qu'une grande partie des « emmurés » n'a qu'un désir, n'éprouve qu'un souhait : « tuer le temps ». Le tuer n'importe quelle façon que ce soit. L'être qui vous est le plus cher ne pourra jamais savoir exactement ce que vous éprouvez en votre intimité. Que vous lui écrivez, que vous le voyiez — il se sait épisé — il ne vous répondra, il ne vous dira jamais la vérité. On contracte en prison une habitude dont on a ensuite — si on ne réagit pas énergiquement — la plus grande peine à se défaire : se dissimuler, car on sait que dire franchement ce qu'on connaît, raconter l'existence qui vous est faite, exprimer son dégoût de certains faits qui se passent sous vos yeux, n'aurait qu'un résultat : ou faire aggraver votre sort, ou vous exposer à être l'objet de la suspicion de ceux commis à votre surveillance, sous le prétexte que vous êtes une forte tête. Personne n'ignore que vous ne dites jamais la vérité et vos surveillants ne croient jamais ce que vous dites, même quand ce que vous dites est exact. Ils savent qu'ils sont sous de ceux qu'ils surveillent, qu'il leur faut se tenir en un état de continue défiance à leur égard, ils savent très bien que les menus services que peuvent leur rendre les détenus le sont à contre-cœur. Aussi se contentent-ils d'une apparence de soumission extérieure qu'ils obtiennent par un procédé sommaire : la terreur, la menace d'un châtiment disciplinaire. On peut imaginer l'état d'esprit d'un être qui a dû, des années durant, se plier à un régime semblable.

Officiellement, le système de « répression » en usage dans les pays civilisés consiste en une réclusion solitaire ou en commun pendant une période plus ou moins longue, à une astreinte, à une surveillance plus ou moins rigoureuse, à un travail plus ou moins pénible qui occupe le prisonnier toute la journée ; à l'obligation de se plier à un régime plus ou moins sévère. En France, les infractions au règlement intérieur des prisons comportent des sanctions dont voici l'échelle :

1. Réprimande.
2. Amendes ou autres punitions pécuniaires.
-

selon l'art, un manquement grave à la lettre des Règlements. Voici le malheureux traduit devant le Directeur de la maison dont il est l'hôte involontaire, à ce tribunal pénitentiaire qu'on appelle le « Prétoire ». C'est en vain qu'il contestera le « rapport » du surveillant qui l'a « signalé » et qu'il y aura lieu à enquête. Si l'auteur du rapport maintient son dire — et il le fait toujours — il sera bel et bien condamné à une peine disciplinaire, aggravée parce qu'il a contesté les dires du gardien. Il n'est d'ailleurs jamais confronté avec le surveillant qui l'a signalé.

* *

Le moins prévu s'aperçoit bien vite que le personnel de l'administration pénitentiaire agit comme s'il faisait de la détention renouvelée des malheureux qui viennent en prison une des conditions de leur existence en tant que corps de fonctionnaires. Ceux qui surveillent les défunts et ceux qui les font travailler à leur profit ne paraissent pas avoir la moindre idée de ramener « l'illégal » à la situation que la société considère comme normale, régulière. Leur besogne est d'obtenir par la crainte de ceux qu'ils sont payés pour surveiller ou qui travaillent pour eux, le silence ou l'observation automatique des règlements qui viennent aggraver la privation de la liberté.

En prison, le voleur est contraint de travailler pour un industriel (le travail pour l'Etat est une exception) auquel il n'a fait aucun tort et qui le traite comme si c'était lui qui le prisonnier avait volé. Cet industriel fait sur le travail de cet être qui ne lui a jamais porté préjudice d'autant que, dans la plupart des cas, le voleur s'est approprié.

Comment un « voleur » redeviendrait-il un honnête homme lorsqu'il voit « truquer » sous ses yeux, l'industriel — le « confectionnaire » — pour lequel il travaille laisse partir pour la vente au débord des produits notoirement defectueux. On exige du détenu qu'il les maquille pour en rendre les défauts invisibles. Tel produit manqué qu'on ne lui paye point, qu'on lui impute même à « mal fait », il le voit s'en aller pour être vendu. Condamné à une amende parce que son travail est défectueux, il voit son employeur ajouter à son bénéfice, tout ou partie du produit de cette amende.

* *

Moralement et socialement, il n'y a pas de différence entre l'homme dont le casier judiciaire est vierge et celui dont ledit casier porte trace de condamnations plus ou moins variées. Il n'y a pas plus de différence entre « l'honnête » et le « malhonnête » hommes normaux qu'entre le pratiquant et non pratiquant normaux d'un culte quelconque, par exemple. Quiconque a étudié sur place la population pénitentiaire, quiconque l'a étudiée hors des prisons sait à quoi s'en tenir à ce sujet. Les « honnêtes » et « malhonnêtes » gens sont semblables en « défauts » ou « qualités ». L'envie, la jalousie, la délation, la colère, l'arrivisme, la mauvaise humeur possèdent l'une ou l'autre catégorie — tout comme la générosité, la joie, le bongarçonnisme, la patience, la cordialité. Le monde « des prisons » ne diffère pas du monde « en général » — les distinctions sociales y demeurent franches. En Maison centrale, un malotru ou un avocat ne fraye pas avec une autre de quartier excentrique.

* *

L'alimentation dont on nous gratifiait en Maison centrale de Nîmes était atroce : denrées avariées, payées sans doute à un prix dérisoire, et dont n'aurait pas voulu un chien. J'ai souvenance de certains harcèlements à la naphthaline et de châtaignes au pétrole qu'il fallait dépendant absorber, puisqu'il n'avait rien d'autre à manger. Je m'en suis tiré avec une intoxication intestinale. Mais on ne sera pas étonné d'apprendre que le taux de la mortalité pénitentiaire est le triple de la mortalité ordinaire. A Nîmes, quand je m'y trouvais, elle était montée au quintuplé.

J'évalue à un taux variant de 10 à 15 % le nombre de condamnés victimes d'erreurs judiciaires, c'est-à-dire subissant un châtiment pour un « crime » ou « délit » auquel ils sont étrangers.

E. ARMAND.

C'est mercredi !

Retenez bien, amis lecteurs, que le premier

GRAND MEETING

organisé par la Fédération Anarchiste Parisienne, en faveur de l'Amnistie, aura lieu mercredi prochain à 20 h. 30, Salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton.

Prenez vos dispositions pour y venir nombreux et y entraîner une foule d'amis.

A nos Amis

Le service de distribution du Libertaire est assuré de façon que le journal soit mis en vente dans tous les kiosques et marchands de journaux.

Nos camarades sont instamment priés de bien vouloir signaler à l'administration les défauts ou manques de répartition dont ils pourraient avoir connaissance. Le nécessaire sera fait sans tarder.

Le bouillonage est le grand ennemi d'un journal tel que le nôtre. Afin de l'éviter par une bonne régularisation de la distribution, nous demandons à nos amis d'ACHETER CHAQUE JOUR le Libertaire.

Nous sommes assurés que chacun voudra tenir compte de ces observations amicales inspirées par l'intérêt du journal et de la propagande.

Préparez toutes observations ou réclamations à l'administrateur Lentente, 123, rue Montmartre, Paris.

A quoi ces Messieurs passent leur temps

Cherbourg, 2 février. — Le contre-amiral Levavasseur, préfet maritime, a passé dans la matinée, une revue des troupes de la garnison, à l'issue de laquelle il a remis de nombreuses décos.

Et dire qu'on accorde des traitements faibles à ces gens-là pour passer des revues et en... le monde !

Le Congrès Communiste par le « Guignol » de Lyon

Le journal hebdomadaire humoristique de Lyon, Guignol, publie un compte rendu spirituel du congrès communiste.

Nous voulions en donner des extraits, mais nous reculons devant la mutilation d'un morceau aussi savoureux. Et comme prime du dimanche, nous le donnons en entier à nos lecteurs.

Le Congrès national du Parti Communiste avait attiré dans la salle Etienne-Dollet une foule considérable. Secrétaires permanents de l'Internationale, secrétaires et trésoriers permanents du Bureau politique, secrétaires permanents des Fédérations, délégués permanents à la propagande, on avait peine à dénombrer l'armée des travailleurs sans profession à qui incombe la lourde tâche de représenter en permanence la classe ouvrière.

UNE BELLE CARRIERE

La séance d'ouverture est présidée par le camarade Marcel Cachin, député de Paris, qui tient à faire connaître incontinent, voire même avec une rare incontinence, l'attitude qu'il entend adopter devant le Congrès.

Mes volte-face passées, déclare-t-il solennellement, répondent de ma souplesse présente. Antimilitariste avant la guerre, patriote à tous crins de 1914 à 1918, dès le lendemain de l'armistice, j'étais redevenu antimilitariste ! De même, chef des antimoscoufaires au Congrès national d'octobre 1923, je n'hésitais pas deux mois plus tard, pour sauver ma situation de directeur de l'Humanité, à prendre la tête de la fraction moscoufissime. Quelles que soient donc vos décisions, vous pouvez être certains que je me mettrai à plat ventre devant elles. (Très bien sur tous les bancs.)

« Au reste la seule chose qui importe, c'est d'être candidat aux élections prochaines et d'en reprendre pour quatre ans à 2.250 francs par mois. C'est pourquoi, déaigneux des misérables calomnies des valeureux de plume du capitalisme (vifs applaudissements) je demeure fidèle à la devise qui aura été la règle d'action de toute ma vie : « Avec la majorité ! Rien qu'avec la majorité ! »

VADE RETRO, SATANAS !

L'ovation soulevée par la péroration du camarade Marcel Cachin persiste encore quand le choc d'une hallebarde fait subitement s'incliner tous les fronts. Précedé d'un suisse en grand uniforme le cardinal Souvarine, légat du pape, monte en chaire. Le Congrès agenouillé entonne le cantique : « Il en a un nez le divin enfant ! »

Mais le Savonarole du communisme ne se laisse pas détruire par ces chants. Il fulmine contre les militants qui n'assistent pas régulièrement aux messes-meeting et menace d'excommunication ceux qui sont encore incapables de réciter sans faute le catéchisme des 336 conditions.

Après la publication d'un mandement qui prescrit le remplacement de la carte du Parti par un scapulaire, le cardinal Souvarine hèle solennellement le Congrès. « A sa descente de la chaire, un certain nombre de militantes choisit parmi les meilleures siennes du catéchisme de persévérence communiste, sont admis à lui lécher les pieds.

DES CANONS ! DES MUNITIONS !

— Garde à vous ! Ce bref commandement annonce l'arrivée du capitaine Treint. Le chef de l'armée antimilitariste qui jadis offrit en vain son épée à la Pologne, n'est pas content de ses trouées. Il y a encore des murmures dans les rangs ; on constate un flottement dans le pas cadencé : trop d'hommes paraissent ignorer la théorie sur les marques extérieures de respect.

Le Parti français devant suivre dans toutes ses fluctuations la politique du Parti russe, le capitaine Treint recommande spécialement aux sous-officiers instructeurs l'étude du demi-tour. Il insiste en outre sur la nécessité des revues d'armes. Chaque militaire doit être doté d'un revolver. Les membres des Commissions syndicales seront incessamment pourvus de mitrailleuses.

VIF INCIDENT

Enthousiasmé par le discours du capitaine, un militaire de première classe demande la parole :

— Je demande, dit-il, que le chant de l'Internationale soit remplacé désormais par la Marseillaise revue et corrigée. L'heure est passée des meetings pacifistes où l'on se contentait de chanter : « Debout ! les damnés de la terre ». Le cri du jour doit être : « Aux armes, camarades ! »

En réponse aux protestations qui s'élèvent de toutes parts :

— La Marseillaise, poursuit l'orateur, est un ancien hymne révolutionnaire. J'ai appris ce quand je préparais le certificat d'études.

Un tollé unanime accueille cette déclaration. Des accusations s'entre-croisent :

— Il avoue : il a préparé le certificat d'études !

— C'est un intellectuel !

— Enlevez-le ! Exclusion !

Une bataille rangée s'engage. Pétarade de revolver. Crispement de mitrailleuses. La tactique du « front ouvrier » s'éclaire enfin.

Au cri de « Cessez le feu ! », le silence se rétablit. Une suspension de séance est déclenchée pour l'enlèvement des cadavres.

Le Congrès aborde ensuite la discussion du problème de l'unité prolétarienne.

TRAMASSAC.

L'Humanité revenant encore sur l'« affaire » Boudoux, et déclarant qu'elle espérait plus longue la liste des organisations et des individualités solidaires de Boudoux, nous devons faire notre mea culpa et avouer que c'est de notre faute si cette liste déjà longue n'a pas été plus longue encore.

L'honorabilité de Boudoux n'étant mise en cause par aucun camarade, nous n'avons pas cru nécessaire de prendre toutes les colonnes du Libertaire pour insérer les affirmations de solidarité en sa faveur que de nombreuses organisations et individualités nous ont envoyées pour être publiées.

Que Boudoux nous en excuse.

Aux Camarades du « Libertaire »

J'ai pris connaissance, dans votre numéro du 18 janvier, de l'article émanant de l'Union des Syndicats du Havre, article dans lequel Maurice Gateau, l'actuel directeur de l'Orphelinat ouvrier de la Villette-aux-Aulnes, est présenté sous un aspect peu recommandable. On peut s'étonner, en effet, qu'avec de pareils antécédents, la direction d'une œuvre ouvrière lui ait été confiée.

Pour moi, je dirai plus : on peut s'indigner qu'une œuvre d'éducation — une œuvre d'enfants — ait été remise entre les mains d'un homme que rien ne qualifie pour remplir cette mission. Et je ne parle pas seulement d'après les camarades syndicalistes du Havre. J'ai vécu, pendant les derniers mois que l'orphelinat a passé à Epône, près de Maurice Gateau.

Le que j'en pense, je l'ai cru de mon devoir de dire, en avril et en mai, à trois personnes qualifiées, pour entendre cette confidence. Je ne voulais pas porter préjudice à l'œuvre. Je l'ai fondée. Je lui ai consacré les meilleures années de ma vie, toute la force de ma jeunesse. Malgré l'altitude prise à mon égard, j'avais conservé à cette œuvre — réalisation d'un de mes rêves de jeunesse — toute mon affection. Mais, précisément à cause de cela, je souffrais journallement d'assister à la descente morale de cette œuvre. Ce que je voyais et entendais chaque jour était pour moi chose douloureuse — je peux le dire, ce fut la douleur la plus vive de ma vie.

Je crus donc devoir le dire, en confidence, à trois personnes que je croyais susceptibles de faire porter remède à la situation, sans qu'il y ait ni éclat, ni scandale.

Rien ne fut fait. Pourquoi, dira-t-on ? Même si je devais dévoiler le nom de ces personnes, je ne pourrais pas leur dévoiler ce que je leur ai dit.

Non, pas mystère. Le Conseil d'administration n'ignorait pas Maurice Gateau. Mais Maurice Gateau est couvert par le Parti communiste, et nul n'ignore plus, à présent, que l'orphelinat ouvrier est entre les mains du Parti communiste (dont la dernière victoire fut la radiation des membres individuels, comme sociétaires de l'œuvre. Car, s'ils ne sont pas enlevés des statuts — par diplomatie — c'est tout comme, puisqu'on leur a enlevé, tout pouvoir délibératif au sein des assemblées générales.)

Or, j'ai refusé, en 1920, mon adhésion au décret de Moscou. J'ai dû le faire et dire pourquoi à l'époque. Cela me valut d'être mis au « pilori ». Mais ceci explique que ma voix n'ait pas été entendue, ou plutôt qu'elle ait été étouffée, quand j'ai cru, devant ma conscience, devoir dire ce que je savais de Maurice Gateau.

J'en ai d'ailleurs fait aucune polémique, aucune histoire. J'ai agi dans l'intérêt moral d'une œuvre d'enfants. Les personnes que j'avais instruites et qui pouvaient agir, ne ayant pas fait, j'avais pris dès lors le parti de me taire.

Après la publication d'un mandement qui prescrit le remplacement de la carte du Parti par un scapulaire, le cardinal Souvarine hèle solennellement le Congrès. « A sa descente de la chaire, un certain nombre de militantes choisit parmi les meilleures siennes du catéchisme de persévérence communiste, sont admis à lui lécher les pieds.

Mais le pape, qui n'est pas content de ses trouées, déclare : « Il y a encore des murmures dans les rangs ; on constate un flottement dans le pas cadencé : trop d'hommes paraissent ignorer la théorie sur les marques extérieures de respect.

Le Parti français devant suivre dans toutes ses fluctuations la politique du Parti russe, le capitaine Treint recommande spécialement aux sous-officiers instructeurs l'étude du demi-tour. Il insiste en outre sur la nécessité des revues d'armes. Chaque militaire doit être doté d'un revolver.

Tu sais bien, toi mon père spirituel, toi mon éducateur, que les brevets de ce genre ne se délivrent pas dans les boutiques de mercantilisme.

Tu sais bien que le communisme libérateur a été semé bien avant l'arrivée de ces indigènes moissonneurs de la fauille et du marteau.

Rappelle-toi, mon père Mougeot, qu'à l'époque où tu refusais de participer à la construction d'une gendarmerie, Boudoux et d'autres faisaient de l'action. Tu sais qu'il a été accusé à faux. Alors qu'est-ce qui te prend ? N'obéirais-tu pas plutôt à des ressentiments personnels qu'à des motifs idéologiques ?

Entre nous, ton libre arbitre me semble fausse. Tu ne sais rien du meurtre de la Grange-aux-Belles et tu prends position en insérant dans cette affaire une histoire qui est complètement étrangère. Cela indique une aberration de ton individualité et un habile intermède de la part de tes metteurs en scène.

L'Humanité déclare anarchiste et plâtrier. Cela fait bien dans le tableau. Mais ne serais-tu pas devenu plutôt un repenti de l'anarchie et un adepte honteux du Parti des masses, qui compte surtout des appointés de Moscou ?

Tu as gâché un mauvais plat, mon pauvre vieux, en intervenant aussi intempestivement. Comme patron plâtrier, tu te sens peut-être à ta place dans « l'élite du prolétariat », et personne ne te fera un reproche d'adapter ton idéologie à ta condition sociale, et de caser cette dernière dans le comportement politique de ton choix. Mais, de grâce, fais tout cela correctement, sans bousculer un passé et un compagnon de l'époque héroïque que tu as vécu.

Je suis toujours ton fidèle écolier de la vieille et rude école du malheur et de l'action, et je fais des vœux pour que ta mémoire me soit toujours chère.

PETIT-BRETON.

AUX HASARDS DU CHEMIN

Propos ♦♦♦ d'un Paria

Hip ! hip ! hourra ! Vivent les dix-huit cents francs ! Vivent les six francs ! Vive le pêle !

Et à bas la vie chère ! A bas les sept milliards d'impôts !

Tels sont les cris que devront pousser, lors de la prochaine grande manifestation organisée dans les rues de Paris, à moins que ce ne soit à Levallois, les prolétaires conscients et organisés.

Car cette fois, ce n'est plus du battage, du chique : c'est extrêmement sérieux ! Les « militants responsables » ont tenu à démontrer présumément qu'ils n'étaient pas rétribués uniquement pour servir de cadres éventuels à une armée rouge, dont une centaine de crétins fanatisés forment l'embryon, sous le vocable prétexte de

Louons donc les « militants responsables » qui ont su se montrer à la hauteur de la situation, et « tirer profit » des charges intolérables qui pèsent sur la classe ouvrière pour lancer ce mot d'ordre désormais fameux : Vivent les six francs et les dix-huit cents francs ! (pour les fonctionnaires, gâbros, fils et gardiens de prisons

gabros, fils et gardiens de prisons

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

M. Ramsay Mac Donald n'a pas tardé à faire ses preuves. Se trouvant en face de l'Inde qui réclamait son indépendance, il n'a pas hésité à s'affirmer briseur des tentatives libératrices pour égaler en tous points son ministre Thomas, le sinistre briseur de grèves.

On peut juger de l'émotion des agitateurs indiens lorsqu'ils prirent connaissance des déclarations de M. Mac Donald publiées par le journal Hindoo, de Madras.

Quoi, c'était là tout ce que trouvait à dire ce travailleur ? C'était là le nouvel effort d'une nouvelle école ? C'étaient là les déclarations de ces nouveaux venus qui se disaient hommes de cœur ? Les agitateurs indiens avaient le droit d'être étonnés.

En effet, à la place des paroles de paix et de fraternité que l'on attendait de lui, que trouvait à dire M. Mac Donald ? Des menaces, de simples menaces. Il proclamait : « Aucun parti en Grande-Bretagne ne se laissera intimider par des menaces de recours à la force ou par des campagnes tendant à paralyser toute espèce de gouvernement ; si certaines sections de l'opinion indienne se font des illusions là-dessus, elles seront profondément détroupeées par les événements. »

Et maintenant on peut se douter de la juste colère où cette lecture a plongé des hommes qui ne réclamaient en tout et pour tout que l'indépendance qui leur est strictement due.

Lorsque nous disons « qui leur est due » nous voulons dire « qui leur est humainement due » car les concessions qu'accordaient légalement les Government of India Acts de 1915-16-19, ne sont que d'une ridicule insuffisance. Ces Acts reconnaissaient un régime de « dyarchie » avec gouvernement central à Delhi, sous la dépendance de Londres. C'était donc la colonisation, l'esclavage.

Pour avoir protesté contre un tel état de choses Gandhi, ce merveilleux apôtre, a brutalement été jeté en prison, où, malgré la maladie, il restera jusqu'à sa mort, si une action générale ne lui ouvre la porte du cachot.

Mais — et c'était ce qu'il fallait noter — étrange, bien étrange — la mentalité de M. Mac Donald, ce travailleur, ce socialiste, ce bâleur humanitaire qui, loin de s'élever contre les lois d'exception qui frappent les indigènes comme également inférieurs aux Européens, a eu le triste courage de leur envoyer l'avertissement que l'on sait.

On savait déjà que M. Mac Donald était un féministe. On sait maintenant que c'est une canaille !

INDES

LA GREVE DES FILATIRES

Bombay, 2 février. — Le nombre des travailleurs des filatures qui ont cessé le travail s'élève maintenant à 150.000.

ALLEMAGNE

UNE GREVE

Les ouvriers métallurgistes de Leipzig sont entrés en grève à la suite d'une décision fixant à 54 le nombre des heures de travail par semaine.

Et les patrons feront sans doute les étonnés !

LA SITUATION DANS LA RUHR

La grève continue dans les mines de lignite du bassin de Cologne.

Les mines de la région d'Essen et de Bochum ont décidé de chômer deux jours par semaine. Cette décision a provoqué le juste mécontentement des mineurs qui se voient diminuer d'autant leurs salaires.

D'autre part, les journaux allemands laissent prévoir le refroid de la police verte, ce qui ne manquerait pas de provoquer de nouvelles effusions de sang à la moindre occasion.

ÉTATS-UNIS

WILSON MOURANT ?

On annonçait hier que l'ancien président Wilson était au plus mal. Les sénateurs Mac Cormick et Bernard Baruch, amis intimes de l'ex-président ont déclaré qu'il n'y a plus d'espérance.

Lithuanie

LA DYNAMITE ?

La Légation de Lithuanie à Paris dément la nouvelle d'après laquelle une bombe aurait été lancée à l'Opéra de Kovno.

Un télégramme reçu hier aurait, paradoxalement, totalement démenti cette information.

Est-ce vrai ? Mystère pour le moment.

ITALIE

DUEL

A Rome, à la suite d'une polémique sur la valeur de la doctrine économique hauseiste, M. Giordana, directeur de la Tribune et le duc Colonna de Rignano se sont battus en duel. Tous deux ont été simultanément blessés à l'avant-bras au cours de la 26e retraite.

Voilà certes une méthode qui aidera la vérité à se faire jour !... Morale bourgeoise : je tue, donc j'ai raison...

LE TITRE DE COMTE A D'ANNUNZIO ?

Le Nuovo Paese se fait l'écho d'un bruit selon lequel M. d'Annunzio serait probablement nommé comte de Fiume.

Sans doute pour avoir su, la grande guerre terminée, faire tuer quelques hommes de plus ?...

A TRAVERS LE PAYS

Le courage ouvrier

Les agences et les journaux ont signalé ce fait incroyable. Alors que le mécanicien Fleury et le chauffeur Braillet se trouvaient sous leur locomotive, à l'arrêt en gare de Beauvais, pour effectuer une rapide réparation, la machine se mit spontanément en route.

Les deux malheureux se cramponnèrent comme ils le purent, dans leur triste position, et accomplirent ainsi un calvaire de 8 kilomètres, jusqu'à la gare d'Hercy, où la locomotive s'arrêta faute de pression et grâce à l'effort de l'un d'eux qui réussit, au prix de mille difficultés, à actionner un frein.

Il n'avait perdu que leurs casquettes. Heureusement qu'ils avaient conservé leur sang-froid.

Ce trait de courage ouvrier dépasse de beaucoup la prétendue gloire des militaires, des diplomates, des politiciens, chantée en prose et en musique.

Ce courage-là s'apparente et se confond avec celui des savants qui se sacrifient dans des expériences mortelles.

Les beautés de la paix armée

A 15 heures, hier après-midi, le feu s'est déclaré dans les sous-sols de la maison Hallot, 19 bis, rue de l'Orillon.

Cette maison s'occupait du déchargeement des cartouches et fait fondre le cuivre.

Un ouvrier était occupé à tamiser la poudre quand, par suite d'un court-circuit, la poudre s'enflamma.

Pas d'accident de personnes. Dégâts peu importants.

N'est-on pas en droit de regretter qu'une telle boute n'ait pas brûlé, avec sa cargaison de cartouches destinées sans doute à la prochaine dernière ?

UNE DESCENTE

Nos policiers ne chôment jamais et ne connaissent pas les bienfaits de la semaine anglaise.

Pour occuper ses loisirs, M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire, flanqué du brigadier principal Leroy, lequel avait récupéré une armée de trente hommes, fit hier après-midi, interruption dans un café : Au petit Sabot, situé rue du Faubourg-Saint-Denis.

55 personnes des deux sexes — pas une de plus, pas une de moins — furent arrêtées et conduites, sous cette importante escorte, quai des Orfèvres.

Après vérification du domicile de ces 55 personnes, 17 furent retenues sous des incriminations diverses : infraction à l'arrêté d'interdiction de séjour, infraction à la loi sur les étrangers, port d'armes prohibées, etc...

Allons, ces messieurs du quai ont encore bien gagné leur croute, hier après-midi.

— Mon Dieu ! s'écria la mère en se penchant sur le visage de son enfant.

Sylvain la tira par le bras, la força à se retourner vers lui pour l'interroger du regard. Elle n'eut pas besoin de répondre. Il se leva, fit deux pas lourds jusqu'à la muraille contre laquelle il appuya sa tête. Elle, tomba à genoux. Aucun bruit dans la maison. Personne. Ils étaient seuls, tout seuls. Elle balbutiait des prières, et lui, de temps en temps, jetait un cri sourd à travers ses sanglots.

Ce cri fut entendu. Un pas léger traversa le corridor une petite main frappa contre la porte.

— C'est moi, Mémé ! dit une voix douce. La femme alla ouvrir et montra le lit sans parler.

Mémé s'agenouilla pour se relever presque aussitôt. Elle embrassa sa voisine, la fit asseoir, lui dit d'attendre. Elle sortit, revint, pour sortir et revenir encore, sans faire le moindre bruit. A chacun de ses voyages, elle rapportait quelque chose : une chemise de son frère, un drap, une serviette, une tasse remplie d'eau bénite sur une assiette, un rameau de buis, un petit crucifix de bois noir avec un christ en os.

Elle ouvrit à demi la fenêtre, fit la toilette du petit mort. Lorsqu'elle l'eut disposé dans son lit blanc, elle lui posa le crucifix sur la poitrine, couvert de la serviette la table auprès du lit, plaça sur cette serviette l'eau bénite et le buis. Elle changea la mèche de la veilleuse, mit de l'huile dans le pétrole. Elle le prit par la manche, lui fit signe de venir. Sylvain obéit en chancelant. Lorsqu'il fut auprès du lit, il regarda tour à tour son fils, sa femme, Mémé, leva les yeux au plafond pour les baisser de nouveau vers le cadavre.

Depuis quelque temps la vieille dévideuse se passait pour folle. Elle, qui avait passé des années sans fréquenter personne, sans même adresser la parole à ses voisins, les abordait maintenant et, sans perdre sa partie de vue, leur adressait de longs discours incohérents où revenaient les mots de pro-

En lisant les autres...

Un héros national

Que ce soit Lannes, Marlier, Guichard, Ducrocq, Ballerat ou autres mousches, nous mettons le tout indistinctement dans le même tonneau à muhderre, comme disait Jarry.

Mais il n'en va pas de même en Action Française. Pour les gens du Roy, il y a policiers et policiers, comme pour les gens du Quotidien, il y a maquereau et Briand.

C'est ainsi que le vieux Maurras s'en fait deux colonnes bien tassées, parce qu'on a révoqué le brigadier Chassaigne.

Cela devient, pour le pauvre homme, « un problème d'ordre et de salut public » — ni plus, ni moins.

Et pour conclure, il ne trouve rien de mieux que d'appeler... au peuple français en termes si impressionnantes, qu'ils en ont troublé la vue du malheureux lino qui les a composés, au point de le faire bailler dans sa composition.

Nous reproduisons *in extenso* ce monument de nationale supériorité :

Nous demandons au peuple français de venir au secours de l'inspecteur Chassaigne révolté qui vous avoue dit la vérité et aide à la justice envers et malgré tout.

Nous demandons au peuple d'aider à aider l'Action française à réparer le crime d'Etat commis par l'imbécile préfet de police Naudin.

Nous demandons au peuple français de courir de tout son cœur, de toute son intelligence et de toutes ses forces à la souscription que nous ouvrons aujourd'hui en faveur de l'inspecteur Chassaigne faussement et ignoblement révoqué.

La souscription est ouverte dans nos bureaux et nous en publierons les listes. Non seulement les royalistes et les nationalistes, mais tous les citoyens dignes de ce nom tiendront à honneur d'y participer, d'abord par esprit de justice, ensuite pour remettre dans son jour véritable l'idée de la police indispensable à l'existence, in la cité. Les Guichard, les Ducrocq, les Dumas l'ont déshonorée. Restaurons-la, en appartenant à l'inspecteur Chassaigne l'hommage de notre estime, de notre admiration et de notre mépris.

M. Charles Maurras admirant un Chassaigne... quelle honneur pour les Lettres françaises !

C'est égal, nous allons bien nous amuser en lisant les souscriptions de ceux qui vont verser pour ce grand héros national...

Après « Le Tombeau sous l'Arc de Triomphe »

Une pièce sur le Poilu a soulevé et soulevé encore à la Comédie-Française de violents incidents entre spectateurs.

N'ayant pas été invité à la répétition générale, notre critique dramatique n'a pas pu encore entendre *Le Tombeau sous l'Arc de Triomphe*, et dire le mot anarchiste sur ce sujet.

A ce propos, Henri Jeanson, pour *Paris-Soir*, est allé interviewer Antoine. Le fondateur du Théâtre Libre évoqua les « Premières » houleuses et glorieuses des anciennes batailles littéraires

Les sifflets, les protestations de la foule honorent toujours le dramaturge. Au Théâtre Libre, au Théâtre Antoine, à l'Odéon, on a hué un nombre considérable d'écrivains de talent. Ce a commencé en mars 1887. Un acte d'Arthur By : « Le Sous-Prefet », causa un scandale incroyable. Je ne me souviens pas sans rire de la première de « Germinal Lacerette », au Vauvauville. Ayant le lever du rideau, Albert Wolff et Koning clamèrent leur hostilité. En dépit d'une mise en scène impeccable de Porel, en dépit du talent de Réjane, on protesta vigoureusement, tous dégoûtés d'assister à ce qu'ils appelaient « une représentation de la mort ». Ces derniers temps Arthur By a été accueilli avec un enthousiasme sans précédent.

Les sifflets, les protestations de la foule honorent toujours le dramaturge. Au Théâtre Libre, au Théâtre Antoine, à l'Odéon, on a hué un nombre considérable d'écrivains de talent. Ce a commencé en mars 1887. Un acte d'Arthur By : « Le Sous-Prefet », causa un scandale incroyable. Je ne me souviens pas sans rire de la première de « Germinal Lacerette », au Vauvauville. Ayant le lever du rideau, Albert Wolff et Koning clamèrent leur hostilité. En dépit d'une mise en scène impeccable de Porel, en dépit du talent de Réjane, on protesta vigoureusement, tous dégoûtés d'assister à ce qu'ils appelaient « une représentation de la mort ». Ces derniers temps Arthur By a été accueilli avec un enthousiasme sans précédent.

Le 15 heures, hier après-midi, le feu s'est déclaré dans les sous-sols de la maison Hallot, 19 bis, rue de l'Orillon.

Cette maison s'occupait du déchargeement des cartouches et fait fondre le cuivre.

Un ouvrier était occupé à tamiser la poudre quand, par suite d'un court-circuit, la poudre s'enflamma.

Ce courage-là s'apparente et se confond avec celui des savants qui se sacrifient dans des expériences mortelles.

Les beautés de la paix armée

A 15 heures, hier après-midi, le feu s'est déclaré dans les sous-sols de la maison Hallot, 19 bis, rue de l'Orillon.

Cette maison s'occupait du déchargeement des cartouches et fait fondre le cuivre.

Un ouvrier était occupé à tamiser la poudre quand, par suite d'un court-circuit, la poudre s'enflamma.

Ce courage-là s'apparente et se confond avec celui des savants qui se sacrifient dans des expériences mortelles.

Les beautés de la paix armée

A 15 heures, hier après-midi, le feu s'est déclaré dans les sous-sols de la maison Hallot, 19 bis, rue de l'Orillon.

Cette maison s'occupait du déchargeement des cartouches et fait fondre le cuivre.

Un ouvrier était occupé à tamiser la poudre quand, par suite d'un court-circuit, la poudre s'enflamma.

Ce courage-là s'apparente et se confond avec celui des savants qui se sacrifient dans des expériences mortelles.

Les beautés de la paix armée

A 15 heures, hier après-midi, le feu s'est déclaré dans les sous-sols de la maison Hallot, 19 bis, rue de l'Orillon.

Cette maison s'occupait du déchargeement des cartouches et fait fondre le cuivre.

Un ouvrier était occupé à tamiser la poudre quand, par suite d'un court-circuit, la poudre s'enflamma.

Ce courage-là s'apparente et se confond avec celui des savants qui se sacrifient dans des expériences mortelles.

Les beautés de la paix armée

A 15 heures, hier après-midi, le

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Les grèves

Souffleurs de verre, Paris. — Les grévistes ont tenu une importante assemblée hier dans laquelle ils ont décidé de ne pas se prêter à la manœuvre patronale, les invitant à reprendre le travail demain lundi avec de vagues promesses.

Cent cinquante camarades se sont joints au mouvement.

Diamantaires de Saint-Claude. — Le syndicat a décidé la grève pour obtenir 20 % d'augmentation. Toute la région a suivi le mouvement, et des patrons ont aussi accepté les revendications.

Tisseurs d'Hellesmes-les-Lille. — Les ouvriers du tissage Ponsard se sont mis en grève pour protester contre le congédierement d'un camarade.

Charpentiers de Dunkerque. — Les charpentiers en navire ont obtenu une augmentation journalière de 1 fr. 50. Le travail est repris.

L'impossible comparaison

Jusqu'à ce jour, le sieur Monmousseau s'était contenté de me faire décocher, par d'autres, quelques épithètes qui lui vont à merveille, comme un gant.

Maintenant, le pseudo-sécrétaires de la C.G.T.U. opère en personne. Le voilà qui se décide à m'appeler « son confrère en jaunisse ». J'aime mieux cela, c'est plus net, plus franc et il me sera au moins possible de saisir mon contradicteur au collet.

L'homme dont je suis, m'assure-t-on, le répondant vivant, dont je garantis de l'existence au prix de la mie, me donne ainsi la possibilité, depuis longtemps cherchée, d'établir entre lui et moi le parallèle nécessaire.

Ils m'excuseront, lui et les siens, si je ne ménage pas cette idole en toc. Ils l'ont voulu, que leurs désirs soient exaucés.

« Ah ! je suis, de Monmousseau, le « confrère en jaunisse ». Voyons cela un peu.

Pour l'édition de tous, il convient que j'établisse ici nos positions respectives en 1910. Allons-y donc !

En 1910, au moment des grèves d'octobre, Monmousseau était à Paris, en plein centre de grève, en plein effort prolétarien. Alors que l'immense majorité de ses camarades, éduqués ou non étaient en grève, l'ancien patron menuisier de Saint-Martin-le-Beau, l'anarchiste individualiste libertaire, ex-élève d'E. Armand, l'un des amis les plus près de Sébastien Faure, homme éclairé par conséquent, ne participe pas à la lutte engagée.

Il fait pis. Lui, qui abhorre la loi, la magistrature, la police ; lui qui a l'irrespect absolu de tout ce qui est contrariant pour l'individu, n'hésite pas, sur l'ordre de ses « chefs » à porter les lettres qui rappellent au « devoir bourgeois » ses compagnons de lutte, qui se baissent pour lui.

Il pousse le cynisme, m'a-t-on maintes fois affirmé, jusqu'à porter les ordres de reprise du travail sous la protection de cette police, de cette gendarmerie qu'il dénonçait si vénétement la veille encore.

Voilà, dans un saisissant raccourci, la besogne accomplie en 1910 par cet anarchiste de 27 ans, par cet individualiste qui méprise le « milieu » et ne ressent rien au contact de ses frères, en pleine lutte pour la vie.

Voyons, maintenant, où j'étais alors.

Moins favorisé que mon « ennemi » intime », j'étais perdu dans un trou de province. J'étais à Thouars, sur le réseau de l'Etat (ancien réseau), sur ce réseau qui, sur 20.000 agents, ne compia pas un seul gréviste.

Pourquoi en fut-il ainsi ? C'est ce qu'il importe de connaître — ce que Vadécarat qui était à Saintes, sait aussi bien que moi.

Ce réseau qui fournit en 1920, en mai, un effort magnifique de 30 jours — alors que le fief de Monmousseau capitulait, sans nous prévenir, après 12 jours de lutte — était à la veille du rachat, en 1909, sur le point d'obtenir seul les satisfactions qui étaient réclamées en octobre 1910, par tous.

A tort ou à raison, mais à raison selon les cheminots de ce réseau, le rachat était, pour eux, l'événement qui les avait privés de ce qu'ils se croyaient près d'obtenir. La fusion entre l'Ouest et l'Etat était loin d'être faite. Des frottements se produisaient fortement et fréquemment entre les agents de ces réseaux. Il suffisait que les militants de l'Ouest, plus éclairés, proposent quelque chose, pour que ceux de l'Etat le refusent.

Ajoutez à cela que le réseau Etat (ancien) comptait 3 organisations squelettiques : le syndicat national, le syndicat professionnel, le syndicat Etat — non encore totalement disparu — ainsi qu'une vague organisation des cadres et, si vous voulez bien admettre que cette multiplicité de syndicats portait les cheminots à rester, en grande majorité, en dehors de toutes, vous aurez un tableau à peu près exact de la situation. Il ressemble d'ailleurs étrangement à celui qu'offre aujourd'hui, grâce à Monmousseau, la classe ouvrière entière.

Il convient encore de dire que les militants responsables firent leur devoir à Tours, c'est Laparra — que Monmousseau connaît bien — qui conserve pour lui l'ordre de grève, au lieu de tenir l'impossible, de lancer les camarades, il juge plus à propos de se rendre à Paris, pour assurer le directeur d'alors, M. Beaugay, du « loyauté » de tout le personnel de l'ancien réseau d'Etat.

A Thouars — où j'étais — c'est Cupit, lieutenant de Laparra ; qui agit de même et se voit nommer chef-monteur pour prix de sa trahison.

A Saintes, c'est Corpion, grand chef de la jaunisse, administrateur du réseau, homme tout puissant qui arrête, réfrène tout effort jusqu'à Niort, comme Laparra le fait de Tours à Thouars et Cupit de Thouars à Niort.

Que faire en présence d'une telle situation ?

Seuls les journaux bourgeois arrivent et ne versent pas, bien entendu, l'enthousiasme dans les cours. A Paris, il n'y plus de grévistes, le Nord a repris. Voilà les bonnes nouvelles.

On se réunit à 10, un soir — 10 sur 500. — Il n'y a qu'à constater l'impossi-

bilité d'action et à tenter d'œuvrer de son mieux, au travail. C'est ce qui est fait et même bien fait. Le syndicat survit à la grève. Il grandit. Ce n'est pas le moins intéressant.

Telles sont, comparées, les deux situations.

Monmousseau, à Paris, en plein centre gréviste, est incapable d'accomplir un devoir facile à remplir. Il se fait l'auxiliaire des chefs et opère sous la sauvegarde de la police. Il ne fait pas être un homme... comme les autres.

Besnard est à Thouars, à 300 kilomètres de Paris, sur un réseau réfractaire dans son ensemble, il n'est qu'un homme perdu dans une masse immense et rebelle.

Loin de moi, certes, l'idée de revendiquer cela comme un geste admirable, mais je ne saurais, même en faisant l'examen de conscience le plus sévère, en avoir honte.

A l'impossible nul n'est tenu. Au possible tout le monde est astreint.

Il me tardait, malgré tout, de participer à une lutte sérieuse, dans d'autres conditions. Avouerai-je que c'est avec une joie intense que je vis arriver les événements de février, puis de mai 1920.

Et, à ce moment-là, sans hésiter, l'homme qui n'avait cru d'autre utilité de sa carrière (?) en 1910 un emploi d'homme d'équipe de 7^e classe à 1.050 francs par an, quitte un emploi de chef de service dans une gare de banlieue, sans aucune certitude du lendemain.

L'ex-menuisier de Saint-Martin-le-Beau, éduqué par une aberration inconcevable du Congrès de Japy, secrétaire fédéral des cheminots, se montrait presque aussi brave qu'en 1910. Au 1er jour, il se fourrait dans la cave et y restait jusqu'au 16 mai, en me laissant le soin de diriger la grève dans la région parisienne. Cette attitude permet d'ailleurs à Jouhaux, au Congrès de l'Est qui suivit la grève de me rappeler que l'avais dû faire appel à lui, à Dumoulin et à Perrot pour reconstituer le bureau fédéral. C'était vrai.

Et maintenant, le maniaque, le dément, le dément de la C. G. T. U., le défenseur — après coup — de la révolution russe, celui qui empêchait son syndicat de la commémorer en 1918, est-il décidé à poursuivre la conversation ? Ses amis sont-ils éclairés ? Lorszky, lui-même, qui m'adressait de Berlin deux télexgrammes au moins, pour lui faciliter l'entrée du territoire français à la veille d'Orléans, est-il fier de son second qui l'ignorait, volontairement et systématiquement à ce moment ? Et ses amis cheminots de Sémaré, membre du Comité-Directeur à Rambaud, le franc-maçon de quinzième grade, tous ceux qui sont faits à l'image de leur maître, tous les Boville, tous les insulteurs à gages sont-ils éclairés ?

Et maintenant, le maniaque, le dément, le dément de la C. G. T. U., le défenseur — après coup — de la révolution russe, celui qui empêchait son syndicat de la commémorer en 1918, est-il décidé à poursuivre la conversation ? Ses amis sont-ils éclairés ? Lorszky, lui-même, qui m'adressait de Berlin deux télexgrammes au moins, pour lui faciliter l'entrée du territoire français à la veille d'Orléans, est-il fier de son second qui l'ignorait, volontairement et systématiquement à ce moment ? Et ses amis cheminots de Sémaré, membre du Comité-Directeur à Rambaud, le franc-maçon de quinzième grade, tous ceux qui sont faits à l'image de leur maître, tous les Boville, tous les insulteurs à gages sont-ils éclairés ?

Qu'ils sachent qu'autrefois, alors qu'ils n'étaient pas encore syndiqués, j'ai forcés mes adversaires comme Le Guen, Bidegaray et d'autres, à laisser là ce que je considère encore aujourd'hui comme une injure.

Qu'ils restent donc les uns et les autres avec l'ex-anarchiste individualiste, l'ex-libertaire, l'ex-syndicaliste révolutionnaire, qu'ils se serrent autour de cet homme qui a tout rié — et qui n'est pas tout de ses reniements — qu'ils se fassent, s'ils le veulent, les champions de cette « conscience de classe » qui attendit près de 35 ans pour se réveiller, c'est leur affaire.

Il n'en ai cure.

Voilà, sur ce sujet, ce que je voulais dire à mes amis, à H. Sirole aussi, pour qu'il n'alimente plus sans savoir les échos du « Peuple », comme il le fit il y a près d'un an.

Que chacun juge. Je ne crains aucun verdict infamant. Il n'est personne qui ne puisse, je suppose, imputer à une unité quelque chose de la responsabilité de l'inertie de l'ensemble. Il n'est personne qui ne puisse, avec quelque esprit de justice, jeter l'anthracite, pendant toute une vie à quelqu'un, au début de la sienne, a eu la malchance de se trouver dans un milieu d'inaction et de trahison démontre.

La conclusion de tout cela est la suivante : En 1910, je ne fus pas un surhomme et Monmousseau ne fut pas seulement un homme. Ceci console de cela.

Pierre BESNARD.

Contre les requins !

Le syndicat unitaire des allumettières de Trélazé organise le lundi 3 février deux conférences, l'une à 16 heures à Trélazé, l'autre à 20 h. 30 à Angers, Bourse du travail. Ces conférences ont pour but de protéger énergiquement contre les projets gouvernementaux, tendant à augmenter les impôts de 20 % sur toutes les marchandises et à livrer le monopole des allumettes à la capitale des financiers et des industriels.

Le camarade L. Brezec, secrétaire général de la Fédération unitaire des tabacs et allumettes traitera les questions suivantes :

La défense des monopoles, la vie chère, les 1.800 francs.

N. B. — Les ouvriers des services publics sont spécialement invités.

La répression dans l'Enseignement

Pour avoir refusé de faire dans sa classe une leçon sur l'armistice et l'appel des morts de la guerre, Appourchaux, instituteur à Férim (Nord) a été traduit devant le Conseil départemental. Par 8 voix contre 4 et un bulletin blanc, la révocation fut repoussée. Mais alors le préfet, mécontent de sa défaite qui constituait aussi un soufflet pour le ministre Bérard, proposa l'application d'une peine moindre : la Censure. Celle-ci fut votée par 5 voix contre 4. (Il y eut 4 abstentions), ne recueillant même pas la moitié des suffrages.

Nous protestons contre la peine infligée à notre camarade. Aucun texte de loi, aucun décret, ne permet au ministre d'imposer aux instituteurs, à des heures données, des leçons spéciales sur telle ou telle matière d'enseignement. En refusant de délivrer au désir du ministre, Appourchaux n'a pas outrepassé ses droits.

La censure qu'on vient de lui décerner est une nouvelle brimade contre laquelle toutes nos sections syndicales doivent protester.

Le Secrétaire, Lechap.

Pour l'augmentation des salaires

Communiqués Syndicaux

Alimentation. — Mercredi 6 février, à 21 h. Maison de la Coopération, 29, boulevard du Temple : Fête familiale et bal de nuit organisés par le Syndicat des Hôtels, Cafés, Restaurants et Bouillons. Entrée : 4 francs.

Charcutiers-Salaisonniers. — Assemblée générale trimestrielle aujourd'hui, à 15 heures, rue Grange-aux-Belles, 33. Ordre du jour : importants.

Chartriers et Manutentionnaires du fer. — Réunion ce matin, à 9 h. 30, à la Bourse du Travail, pour discuter de l'augmentation des salaires.

Chaufeurs industriels. — Réunion à 16 heures, Bourse du Travail, pour établir un cahier de revendications.

Chaufeurs, Conducteurs, Mécaniciens, Electriques. — Réunion du Conseil à 9 heures, ce matin, à la permanence.

Fondeurs-Typographes. — Ce matin, à 9 heures, à l'annexe de la Bourse du Travail, 20, rue du Boulo : Perception. A 10 heures : Conseil syndical.

Hospitaliers. — Les délégués sont prêts de passer d'urgence pour retirer des tractes.

La réunion du Conseil de mardi est remise à une date ultérieure.

Minorité du Livre parisien. — Le Groupe se réunit aujourd'hui, à 10 heures du matin, au bar des Charnettes, 18, rue Jean-Jacques-Rousseau, près de la Bourse du Commerce. Tous les sympathisants sont cordialement invités.

Métaux. — Réunions d'aujourd'hui :

Section de Nanterre : A 9 h. 30, Maison de la Coopération, 2, rue de la Mairie.

Section russe : A 14 heures. Bourse du Travail, Paris.

Section de Romainville : Permanence à la Coopérative, rue Veuve-Aublet.

Section de Champigny-Saint-Maur : A 9 heures, salle Sautet, place du Théâtre, Saint-Maur.

Section de Joinville : Permanence de 9 heures à 12 heures, rue du Canal, 33.

Section de Vitry : Permanence, salle Denos, 1, place de la Gare.

Section de La Garenne-Colombes : Permanence de 9 heures à 11 heures, rue de la Pointe, 40, à La Garenne.

Réunions d'usines du lundi :

Maison Salvy : A 17 heures, rue Saint-Sébastien, Paris (1^{re}).

Maison Bardet : A 17 heures, chez Brûgne, avenue du Général-Michel-Bizot, face hôpital, Paris (12).

Papier-Carton. — Ce matin, à 9 h. 30, salle des Commissions, 3^e étage : Réunion des Afficheurs.

P.T.T. — Le 24^e Groupe (Ambulants des Employés ligne P.-L.-M.) proteste contre l'assassinat des ouvriers tués le 11 janvier à la Grange-aux-Belles, s'élève de toute son énergie contre les provocations sans nombré des politiciens de Moscou, créant la haine et la division dans le sein des organisations syndicales.

Le 24^e Groupe déclare se placer au-dessus des haines, des calomnies et des tendances ; s'incline respectueusement devant la dépouille des camarades frappés à mort par les bolchevites ; envoie son salut fraternel aux familles épouses, ainsi qu'à leurs organisations, et les assure de son entière solidarité.

Scieurs, Découpeurs, Mouluriers. — Réunions d'aujourd'hui :

Saint-Ouen : A l'Abeille, 57, avenue des Balinières.

Montreuil : Rue de Paris, 100.

Permanence à la Bourse du Travail, de 9 à 11 heures.

Terrassiers. — Réunions du dimanche matin, à 9 heures :

Mantes : Rue de la Gabelle, Bourse du Travail.

Montreuil : 100, rue de Paris ;

Les Mureaux : Salle Couturier ;

Versailles : 6, rue Dangeau, Bourse du Travail.

Contrôle : A 8 heures, au siège.

Les personnes pouvant apporter leur témoignage sur l'accident